



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E26980

VALABLE JUSQU'AU 25/11/2024

ÉDITÉ LE 20/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1966

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 31/12/2013
42 000

Raison sociale : ETS HUMLER

8, RUE DE STOTZHEIM
67230 KERTZFELD

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG STRASBOURG

Siret : 698 501 145 00016

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 4026023-001

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 148213867

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 148213867

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 03 88 74 45 88

Portable :

Site Internet :

E-mail : marc.humler@orange.fr

Fax : 03 88 74 00 72

Responsabilité légale :

HUMLER MARC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/10/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE
15 RUE JACOBI-NETTER
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.